

SÉMINAIRE

Droit du travail

À PROPOS

Les participants pourront se familiariser avec des notions de droit du travail, telles que le paiement du salaire en cas de maladie ou d'accident, les obligations réciproques des parties, la résiliation abusive du contrat de travail, le licenciement immédiat, etc.

OBJECTIFS

Permettre aux chefs d'entreprises et aux collaborateurs chargés de la gestion des ressources humaines de comprendre des notions de droit du travail dans le but de les appliquer dans leur pratique quotidienne des relations du travail.

PUBLIC CIBLE

Ce cours est ouvert à toute personne intéressée, même sans connaissances juridiques préalables.

INTERVENANTS

Olivia Guyot Unger
Titulaire du brevet d'avocat, Directrice du Département Conseils juridiques - SAJEC, FER Genève.

Juliette Jaccard
LL.M droit européen et droit international économique - SAJEC, FER Genève.

Alexandra Müller
Titulaire du brevet d'avocat - SAJEC, FER Genève.

Geneviève Ordolli
Docteure en droit à l'Université de Genève - SAJEC, FER Genève.

David Ternande
Titulaire du brevet d'avocat - SAJEC, FER Genève.

CONTACT

058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch

LIEU
FER Genève

DURÉE
6 jours
en présentiel

PRIX
Membre
CHF 2'280.-
Non-membre
CHF 2'940.-